

CONSEIL D'ÉCOLE DU LUNDI 24 JUIN 2019 (18h30 – 20h30)

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CAMILLE CLAUDEL, 7 rue de la Mairie 35580 LASSY

<u>Personnes présentes :</u>	
<p><u>Enseignantes</u></p> <ul style="list-style-type: none">Mme DESERT Hélène, CM2Mme TESSIER Emmanuelle, CM1/CM2Mme L'HEVEDER Isabelle, CE2/CM1Mme MEIGNEN-RICHARD Christine, CE1/CE2Mme LE PICARD Céline, CP/CE1Mme ROUGE Alexandra, CPMme GUIHARD Isabelle, MS/GS et directrice de l'écoleMme GINGUENE-REGNAULT Sabrina, PS/GS (Lu, Ma, Ve.) <p>ATSEM et Agents du périscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none">Mme MICAULT PeggyMme PANAGET Sandrine	<p><u>Représentants de parents d'élèves</u></p> <ul style="list-style-type: none">Mme CHARPENTIER NathalieMme FOUQUART CécileMme FOURNIER CaroleM. KIMMERLE RomainMme RABINIAUX IsabelleMme VILLION AnitaMme CHAUDRON LaëtitiaMme BELLAY KatyMme STIRCHLER Valérie <p><u>Mairie</u></p> <ul style="list-style-type: none">M. BOURDEVERRE, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires
<u>Personnes excusées :</u>	<u>Secrétaire du dernier conseil d'école :</u>
<ul style="list-style-type: none">Mme CANEROT Catherine, Inspectrice de l'Éducation NationaleM. LE CHENECHAL, Maire de LassyMme BOCQUENTIN Laure, enseignante remplaçante de Mme Laura AugerMme BEBIN Céline (MS/GS L et M)	Mme GUIHARD, Mme TESSIER , Mme FOURNIER

- **APPROBATION du PV du Conseil d'école du 8 mars 2019.**

Le PV du dernier Conseil d'école du 8 mars 2019 est approuvé.

- **BILAN des PROJETS de l'année :**

Les projets énoncés lors du 1^{er} Conseil d'école et liés au Projet d'école se terminent pour l'année 2018/2019.

En ce qui concerne l'axe 1 : Les projets ont tous suivi leur cours. Cette année, toutes les classes ont participé au projet Littéralouest et ont reçu un auteur ou un illustrateur. Certaines interventions ont été très appréciées par les élèves et les enseignantes. C'est l'APE qui a payé les intervenants (125€ par classe). Le projet des Incorruptibles en lien avec la médiathèque a également été mené à terme avec un vote.

La production d'articles sur le site-internet de l'école commence, même si elle n'est pas toujours régulière pour le moment. Les parents proposent de faire un lien vers le site de l'école via le site de la mairie. Les enseignantes réfléchissent à l'idée de mettre des photos illustrant ce qui est fait dans les classes ou les sorties sans forcément montrer les enfants au vu des difficultés liées au droit à l'image.

En ce qui concerne le parcours culturel et artistique : la journée anglaise a eu lieu le 2 avril en collaboration avec le cuisinier de Lassy avec les 4 classes CE1/CE2, CE2/CM1, CM1, CM2. Le projet BATUCADA en partenariat avec l'école de musique MUSICOLE de Guichen et l'Éducation Nationale a eu du succès auprès des enfants. Deux représentations publiques ont marqué l'année, à l'occasion du Carnaval et à l'occasion de la fête de l'école. L'intervenante musique s'est déplacée pour ces 2 représentations pour guider les élèves. Les enseignantes ont apprécié ce travail de qualité mené avec l'intervenante et les élèves. Les parents soulignent l'investissement des enseignants et la réussite du projet.

En ce qui concerne le parcours citoyen : Le gendarme M. Quenouillère s'est déplacé en juin pour faire passer le permis piéton aux élèves de CE2. Les élèves avaient été préparés au préalable en classe. Tous les élèves ont eu leur permis.

Projet USEP :

Les classes maternelles ont participé au bal breton avec les classes maternelles de Goven le 21 mai. Les élèves ont beaucoup apprécié ce bal animé par des musiciens professionnels. Ces danses ont fait l'objet d'un apprentissage en classe qui a été la base du spectacle de la fête de l'école.

Toutes les classes de l'école participeront au petit tour pédestre le mardi 25 juin avec des randonnées de différentes longueurs selon les âges.

Un bilan financier complet des actions USEP de l'année sera présenté au Conseil d'école de novembre 2019. Mais l'argent récolté est sensiblement le même que l'an passé (rappel entrées : adhésions, photos de groupe, photos individuelles, opération « lire, c'est partir », brioches)

Les sorties :

Les classes maternelles : journée aux Jardins de Brocéliande

La classe de PS/GS accueille ses correspondants de Bréal sous Montfort le mardi 2 juillet et la classe de MS/GS va à Bovel voir ses correspondants le jeudi 4 juillet.

Les CP et CP/CE1 : spectacle Les Ptits lézards, classe d'autrefois, écomusée de la Bintinais

Les CE1/CE2 et CE2/CM1 : foire exposition, open de tennis, festival du film d'animation à Rennes (film et ateliers)

Les CM1/CM2 et CM2 : foire exposition de Rennes, festival d'animation à Bruz (film), concert à Rennes

Fête de l'école :

Organisée par l'APE, elle a eu lieu le 15 juin. Toutes les classes ont présenté un spectacle de fin d'année.

APE : Grâce aux différentes actions de l'APE, chaque classe a pu bénéficier de sorties scolaires et des interventions d'auteurs-illustrateurs de Littéralouest. Au total, c'est une somme de 3 536,85€ que l'APE a donné aux élèves durant cette année scolaire 2018/2019, (392,98 € par classe). Sans l'APE, de nombreuses sorties ne pourraient avoir lieu. L'équipe enseignante tient à remercier les parents investis dans cette association.

La semaine « fraîch'attitude » a eu lieu du 17 juin au 24 juin en collaboration avec le cuisinier. Cette année les recettes étaient toutes à base de fruits frais et sans cuisson. Un grand merci au cuisinier pour son investissement.

- **EVALUATIONS:**

Les CM2 ont passé en avril-mai les **évaluations de langues LVE**. Les résultats sont envoyés à la Circonscription et au collège public. Cette année, les résultats pour l'école étaient les suivants (92% en compréhension orale, 90% en compréhension écrite, 86% en expression écrite, 89% en expression orale) L'apprentissage des notions pour atteindre le niveau A1 est poursuivi en 6^{ème}.

Une seconde passation du PACEM vient de se terminer. Elle permet chaque année d'ajuster nos apprentissages l'année suivante dans le domaine des mesures et grandeurs.

- **MATINEES d'ACCUEIL des TPS :**

Cette année 6 TPS ont été intégrés dans les classes de PS/MS et PS/GS.

Les autres TPS qui arriveront en septembre prochain en PS sont accueillis du 17 juin au 28 juin à raison de 2 par classe chaque matin de 9h à 11h en présence d'un des deux parents. De plus, l'APE propose un accueil des parents autour d'un café. Les enseignantes rappellent que ces journées ne sont pas une obligation et que pour que ces accueils soient constructifs, ils doivent se faire dans une relation de confiance entre les parents et les enseignants.

- **PREPARATION RENTREE 2019**

Effectifs : (sans compter les futurs TPS arrivant en cours d'année à ce jour évalués potentiellement au nombre de 6)

28 PS, 27 MS, 24 GS, 25CP, 33 CE1, 29 CE2, 23 CM1, 24 CM2 soit un total de 213 élèves. C'est 5 de moins par rapport aux 2 rentrées précédentes.

Organisation pédagogique

Actuellement, l'organisation pédagogique retenue par l'équipe enseignante est la suivante. (L'équipe enseignante tient à préciser qu'elle pourrait varier si toutefois cet été de nouvelles inscriptions se produisaient.)

PS/MS	PS/GS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM2
23	24	26	23	23	24	23	23	24

Les TPS seront intégrés en PS/MS et PS/GS au cours de l'année.

Les GS scolarisés en GS/CP rejoindront une partie de l'après-midi les GS de la classe de PS/GS. Les GS de GS/CP feront les récréations avec les classes maternelles.

Les listes nominatives des élèves par classe seront affichées le vendredi 30 août à 17h00.

Mme L'Heveder quitte l'école et Mme Phelippeau la remplace. (Elle s'est présentée à l'équipe et aux élèves)

Les listes de fournitures seront données en fin d'année en élémentaire et affichées à l'entrée de l'école durant la dernière semaine d'août. Elles seront également mises sur le site internet de l'école.

PS/MS : Mme Auger, remplacée durant son congé en début d'année, PS/GS : Mme Ginguene-Regnault Sabrina, MS/GS : Mme Guihard, GS/CP : Mme Rougé, CP/CE1 : Mme Phelippeau, CE1/CE2 : Mme Le Picard, CE2 : Mme Meignen-Richard, CM1 : Mme Tessier, CM2 : Mme Désert

L'attribution des élèves dans les classes est fonction de nombreux critères, critères étudiés par l'équipe enseignante sous un aspect professionnel afin d'obtenir les meilleures conditions d'apprentissage pour tous.

L'accueil des TPS se fera à chaque fois au départ d'une nouvelle période scolaire à partir des 3 ans révolus de l'enfant. Un accueil progressif est vivement conseillé par l'équipe enseignante pour le bien-être de l'enfant. La directrice invite les parents concernés à se manifester au cours du 1er trimestre de l'année afin d'organiser cet accueil.

Piscine : Les séances auront lieu du 3 février au 26 juin en 2020. Les horaires des séances seront les mêmes que cette année, les jeudis 14h40 à 15h20 dans l'eau. Les séances concerneront les CP, CE1 et CE2 sur 17 séances, partagés en 2 groupes comme cette année. Il y aura besoin de parents agréés pour ces séances. Nous remercions tous les parents agréés cette année pour leur implication ainsi que ceux qui viennent de passer l'agrément en juin. Nous rappelons que sans le bon nombre d'accompagnateurs, les séances ne peuvent pas avoir lieu. Il est donc important que tous les parents qui le peuvent passent l'agrément : de nouvelles dates seront proposées en début d'année.

Projets :

Les classes élémentaires souhaitent réitérer un projet en partenariat avec l'école de musique l'an prochain. Le projet est actuellement en cours.

Les classes maternelles réfléchissent à un projet autour du thème de la nature, fil conducteur de l'année 2019/2020.

- **Retour sur les sujets INVESTISSEMENT/INFORMATIQUE:**

L'ordinateur fixe de la salle des maîtres n'est pas acheté pour le moment. L'équipe enseignante rappelle qu'elle souhaite word et publisher sur cet ordinateur.

Les enseignantes de la maternelle avaient évoqué le souhait d'avoir PUBLISHER sur leurs ordinateurs de classe. Un pack pourrait être acheté sur le budget de l'école. La Mairie s'engage à équiper les 2 autres classes de maternelle.

La maintenance des TBI et des ordinateurs portables : Micro C est passé et a fait un état des lieux. Un ordinateur portable a été emporté et n'est toujours pas revenu ? Qu'en est-il des lecteurs DVD ne fonctionnant plus ? Qui les rachète ? La mairie dit qu'elle a établi un contrat de maintenance de manière à ce que les réparations soient faites durant les 48h. Monsieur Bourdeverre nous répond que les soucis constatés par Micro C seront réglés à la rentrée par la Mairie.

La mairie a commandé des enceintes pour la classe de Mme Meignen-Richard.

Investissement en matériel : achat de lits superposables. L'école et la Mairie sont en lien pour passer une commande.

Les rideaux de la classe de Mme Tessier se décrochent et ne ferment pas complètement. De plus la question s'est posée sur leur homologation par rapport à la réglementation incendie.

Les enseignantes remercient la Mairie pour l'apport de tables dans la salle des maîtres.

- **DIVERS :**

Cour de récréation :

Depuis le printemps, les enseignantes sont confrontées à la présence de crottes de chats sur la cour, derrière les bancs, dans l'herbe, sous le préau des maternelles. C'est vraiment gênant en maternelle car les enfants ne font pas toujours la différence entre un petit bâton et une crotte de chats.

Pas vraiment de solution. Les enseignantes demandent au moins un nettoyage à fond de la cour à chaque vacance.

Carrés de jardins :

Les carrés de jardins entre la cour élémentaire et la cour maternelle s'abîment. Des planches se détachent régulièrement. Les carrés seront soit réparés soit remplacés par des bancs.

Garderie du soir et matériel oublié : certains enfants réclament au personnel de la garderie du soir à retourner dans les classes pour aller chercher du matériel oublié pour les devoirs. Nous rappelons que les enfants ne sont pas autorisés à pénétrer dans les classes en dehors du temps scolaire. Le personnel de garderie ne peut pas laisser sur la cour des enfants sans surveillance pour accompagner un enfant dans une classe. Nous invitons donc chaque enfant à bien faire attention à ce qu'il doit emporter à la maison et aux parents à respecter la règle.

Rappel des heures d'ouverture de l'école le matin : l'école ouvre à 8h50 et la classe commence à 9h (ce qui sous-entend que tous les enfants soient arrivés à 9h00 dans les classes).

Travaux :

Prévision d'une fermeture de la cour coté parking (accès garderie cantine) par un portail.

Les travaux de peinture pour la réfection des classes du bâtiment principal démarrent le 8 juillet. Le ménage aura lieu en août.

• **QUESTIONS DE PARENTS**

Restaurant scolaire :

Retour négatif suite à l'envoi des questionnaires – présentation de 4 relevés des parents : plainte sur encadrement, ambiance négative (menaces, cris, ...).

Actions en place suite au dernier conseil :

Les parents sont informés du comportement de leur enfant en cas de problème par l'intermédiaire de fiches. Les enfants perturbateurs sont isolés sur des tables séparées.

Projet pour l'année prochaine :

La mairie propose une réorganisation de la cantine pour le mois de septembre. Elle pense à faire appel à des personnes retraitées ou un Service Civique par exemple. Le principe des mots à transmettre aux familles en cas de problème serait conservé.

Les parents demandent une formation spécifique pour les encadrants et proposent la création de fiches de poste. La formation n'a pas pu avoir lieu cette année. Ils demandent aussi la possibilité d'embaucher une personne supplémentaire sur le temps du midi.

Une proposition d'échanger les ATSEM entre école pour qu'elles découvrent d'autres façons de faire est évoquée.

Accueil des maternelles :

Les parents s'interrogent sur la possibilité d'accueillir les parents dans les classes de maternelle au moment de l'accueil du matin afin de désengorger la « file d'attente » dans le couloir.

Les enseignantes répondent qu'il est possible que l'enfant rentre directement dans la classe même si l'enseignante discute avec un parent. Il est aussi possible que le parent accompagne son enfant dans la classe. Il faudra penser à une heure de départ des parents. Le fonctionnement de l'accueil sera abordé lors des réunions de rentrée.

Sieste des maternelles :

Certains parents sont inquiets concernant le temps de repos des MS au vu du nombre de petits qui arrivent. La directrice répond que l'école est en train de se munir de lits supplémentaires (lits à étage) ce qui libèrerait de la place pour maintenir le temps de repos des MS dans l'autre salle.

Sortie avec nuitées en 2019/2020 :

Le projet est toujours en réflexion. Les parents seront informés 6 mois au préalable en cas de sortie.

Modalités photos individuelles l'an prochain :

Est-il possible de faire un tarif différent ou des modalités d'achat de photos à l'unité afin de permettre aux quelques familles de 3 enfants d'acheter une photo de chacun de leurs enfants ?

Rappel : les parents ne sont pas obligés de faire photographier leur enfant et il n'y a aucune obligation d'achat après avoir vu les pochettes. Les parents restent libres de faire photographier leur enfant ailleurs chez un photographe s'ils trouvent les prix et la qualité plus attractives en dehors de l'école.

Cette année, les pochettes individuelles contenaient 4 éléments. Les fratries pouvaient avoir, en plus de la pochette, un portrait fratrie. Les $\frac{3}{4}$ des parents achètent ces photos car elles sont estimées de très bonne qualité. La pochette individuelle se vendait 15 € et la photo de fratrie à 5€. Le bénéfice pour l'USEP sur chaque pochette individuelle était de 2,95 € et de 1€ sur chaque photo de fratrie. La marge n'est pas très grande.

Il nous est quasi-impossible de faire un tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants. Par ailleurs, l'équipe enseignante ne souhaite pas mixer les pochettes pour les fratries. L'organisation des photos individuelles est un très gros travail de logistique. Elle rappelle que l'argent récolté va directement aux enfants par l'intermédiaire du compte USEP.

Des modalités de paiement en plusieurs fois peuvent être réfléchies pour répondre à la question de départ.

Mme Fournier Carole

et la directrice, Mme Guihard Isabelle